

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	10.03.2025	Folio n°
	Délibération	2025-93	
	Nature	3.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

**Syndicat Mixte
Normand'Innov**

Siège Social
Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 18 DU 10.03.2025
9 questions numérotées 2025-89 à 2025-97

DELIBERATION

REGIE AUTONOME « CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES NORMAND'INNOV » SIGNATURE DES BAUX RELATIFS A L'EXPLOITATION DU CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux de la Région Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14000 CAEN et dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Lori HELLOCO	José COLLADO	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusée : /

Absente : Julie BARENTON-GUILLAS

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2025-89 à 2025-97	9	9

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
04.03.2025	9 H 00	Jacques FORTIS	10 H 15	11.03.2025	13.03.2025

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	18	10.03.2025	N° d'ordre	N° délibération
				5	2025-93

OBJET	REGIE AUTONOME « CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES NORMAND'INNOV » - SIGNATURE DES BAUX RELATIFS A L'EXPLOITATION DU CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES
--------------	---

YZ/EA

Chers collègues,

Dans le cadre de la stratégie de développement du Centre d'Essais Dynamiques situé à Le Pont de Vère – 61100 Caligny, le Syndicat Mixte Normand'Innov doit assurer directement son exploitation dans le cadre d'une régie autonome.

Pour ce faire, il est nécessaire d'approuver les baux de droit commun conclus entre la SHEMA (Société Hérouvillaise d'Économie Mixte pour l'Aménagement), propriétaire des installations, et le Syndicat Mixte Normand'Innov, en tant que preneur.

Ces baux concernent le CED 1 avec :

1. Un bail de location du bâtiment (Bail n° 2025.01.1683.392), incluant les locaux nécessaires à l'exploitation du centre.
2. Un bail de location du matériel d'essais (Bail n° 2025.01.1683.393), couvrant l'ensemble des équipements techniques et d'essai indispensables à l'activité.

Ces baux, d'une durée initiale de 36 mois à compter du 20 mars 2025, prévoient des conditions financières et des obligations d'entretien précises, permettant au Syndicat Mixte d'assurer la continuité des essais et prestations auprès des industriels et partenaires.

Pour le CED 2 (plateforme collaborative), il n'est pas nécessaire de signer de baux car il y a eu démembrement de la propriété avec Flers Agglo nu-proprétaire, et le Syndicat mixte comme usufruitier avec un acte notarial lui permettant de jouir d'un titre d'occupant.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** les baux de droit commun avec la société SHEMA et Flers Agglo, tels qu'annexés à la présente délibération.
- 2 - AUTORISER** Madame la Présidente du Syndicat Mixte Normand'Innov, ou son représentant, à signer lesdits baux ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20250310-2025-93-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 13/03/2025

Yves GOASDOUE